CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—[illegible] mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera [illegible] que les arrérages ne soient payés, et à moins [illegible] celui qui voudra suspendre son abonnement n'en ait fait connaître son intention par écrit [illegible] L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration [illegible] trimestre [illegible].

Les avis se publient [illegible] ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre [illegible] ligne pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront [illegible] ce qu'on les arrête, au moins de ceux qui les enverront [illegible].

On prend des abonnemens à l'année, [illegible] pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelque [illegible] ville chargée de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, CONSTELLAIRE, capitaine BAGLEY, partira des Rail-Road tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et revendra dans le même soirée. Il partira également du Rail-Road tous les [illegible] 9½ heures du matin, pour Madisonville, et delà, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain Jeudi.

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire les voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, sont priées de se [illegible] au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriotés.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—5m. WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

Dans [illegible] faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Novembre,	1 Octobre,
5 Février,	20 Décembre,
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin,
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Janvier,	20 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe du port de [illegible] de 500 tonneaux. Ils [illegible] peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens [illegible] de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ.

[illegible] Les passagers s'adresser à [illegible]

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes.

16 nov.

POUR NEW YORK—(*Paquebot du 5 Février.*)
[Ligne de la Louisiane et de New York.]

Le navire **CREOLE**, capit. Page, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à [23 janv] FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier la **LOIRE**, capit. Boulanger, partira sans délai, le 2 février. Pour fret ou passage, s'adresser à JULERGE BLANC,
23 janv rue Royale, No. 103.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La jolie goëlette **ELIZABETH**, doublée et chevillé en cuivre, capitaine Abram Brown, ayant le deux tiers de son chargement engagée. Pour reste du fret, 200 barils, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, près du ferry, entre St. Louis et Conti.
23 janv.—4

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, **HOPE**, doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, partira positivement dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à HARRISON BROWN & CO,
23 janv rue Royale, No. 117.

POUR LE HAVRE.

Le navire **SALEM**, capitaine Destebeche, partira le 5 février, s'adresser à bord, ou à
23 janv J. MAGER,

POUR LE HAVRE.

Le navire **NEVA**, capit. Thomas Lord, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à F. PERRET,
22 jan rue Toulouse.

POUR TAMPICO.

La goëlette **ELIZA THOMAS**, capitaine Butler, partira Vendredi prochain 18 du courant, pour le dit port. Pour fret de quelques barils, ou passage, s'adresser à bord, ou à
17 janv J. DUPART.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, **NESTOR**, cap. J. Parott, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver de 3 à 400 balles de coton, pour compléter son chargement, et quelques passagers; s'adresser à
15 jan J. OGDEN & CO.

POUR LE HAVRE.

Le Navire première classe, **LEXINGTON**, cap. Sam'l. Atkins, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver 400 balles de coton pour compléter son chargement, s'adresser à
15 jan J. OGDEN & CO.

POUR BOSTON.

Le Brick, doublé en cuivre, **COMMISSARY**, capitaine Rundlett, partira sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à
15 janv LINCOLN & GREEN.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier **LOIRE**, capitaine Boulanger, ayant une partie de son chargement à bord, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
10 jan [illegible] LE BLANC,
rue Royal, No. 175.

POUR MARSEILLE.

Le navire, doublé et chevillé en cuivre, **DUBLEM-PACKET**, capitaine MacPherson, partira le 19 de ce mois. Pour fret ou passage, ayant des bons emménagemens, s'adresser à
3 janv A. QUERTIER & BOUTIN.

EN débarquement du brick Authentic, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.

32 barriques de vin rouge de Montferrand. En magasin, vin en caisses de Haut-Brion, Champagne mousseux garanti d'une qualité supérieure, quelques barils de très vieille Eau de vie de Cognac.
25 jan—5 J. M. FORTIER.

RIZ.—Le soussigné offre à vendre, en débarquement de la goëlette Elizabeth, venant de Charleston,
202 boucauts et 47 demi-boucauts RIZ.
P. E. PETITPAIN,
Entrepôt Chartres et Toulouse.
7 janv

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivans, qui sont en débarquement,

350 douzaines vins de Champagne mousseux, blancs et rosée, par caisses de 2, 4, 5, et 6 douz; par paniers de 12 et 6 bouteilles, et par demi paniers de 12 demi bouteilles.

Toutes les vins sont garantis de 1ère. qualité et seront vendus à très bas prix.

[illegible] 30,000 Gallons mélasses, près de la gulf, et livrables de suite par
17 déc BLANC & BRUGIER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU et CANONGE.

Il sera vendu vendredi, 1er. février prochain.

UN TERRAIN situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 346, de l'Ilet 32 formé par les rues Urquhart, Bagatelle, Morales et St. Antoine; ayant mesure française, soixante pieds de face à la rue St. Antoine sur cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Zémire Villanueva; et de l'autre par le numéro 347, formant l'encoignure des dites rues St. Antoine et Morales. Le dit terrain est parfaitement entouré de pieux de bois neuf et a été remblayé. Les banquettes sont faites de briques de chalands. Il existe sur le dit terrain une maison neuve en bois ayant deux appartemens, deux cabinets et une galerie.

Conditions: 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèques jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant H. Pedesclaux, notaire public. 26 janv.

PAR P. A. GUILLOTTE.

Il sera vendu lundi, 11 février prochain à Mesnie, rue de Toulouse, No. 180, les objets suivants formant le fonds de l'établissement : 12 très bons CHEVAUX de monture, 1 carosse et de cabriolet; 2 voitures à 4 roues, presque neuves, 2 cabriolets ou tilburis, 3 vielles voitures, selles et brides, un nègre bon palfrenier. Conditions de la vente:

On traitera du tout ou partie des dits objets à l'amiable jusqu'au moment de la vente. 25 janv—5

ESCLAVES DE GRANDE VALEUR.

PAR TRICOU & CANONGE,

SERONT vendus à midi, à la Bourse Hewlett, lundi 4 février 1833, les esclaves suivans appartenant à M. Jacques Charbonnet.

AYSIQUE, âgé de 32 ans, bon sucrier, excellent laboureur et bon charretier.

PITA, âgé de 30 ans, bon à tout sur une habitation.

BRISTAT, excellent nègre, âgé du 35 ans, bon nègre d'équipage.

JEAN BAPTISTE, âgé de 24 ans, bon charretier et excellent nègre de champ.

DAVES, âgé de 16 ans, bon cocher, bon domestique et excellent charretier.

MICHEL, maître de 18 ans, bon domestique et bon charretier.

PRINCE, nègre âgé de 26 ans, bon commandeur et bon nègre de champ.

BIVERLEY, nègre âgé de 22 ans, excellent charretier et bon laboureur.

STEPHEN, âgé de 27 ans, assez bon charpentier et excellent nègre de champ.

BILLY, griffe âgé de 23 ans, bon tonnelier, excellent nègre de champ et d'équipage.

PETER, nègre de 24 ans, excellent laboureur et bon charretier.

SALLY, négresse âgée de 25 ans, avec son enfant de 2 ans, bonne domestique et excellente négresse de champ.

MARIA, négresse âgée de 19 ans, bonne domestique et bonne négresse de champ.

JOHN, âgée de 11 ans, bon petit domestique pour un garçon.

TEMPERANCE, maîtresse âgée de 24 ans, avec ses deux enfans, (une âgé de 3 ans et l'autre à la mamelle,) bonne domestique et couturière.

Conditions :—1-3 comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets seront faits payables à la banque de la Louisiane.

Les actes de ventes seront passés devant le juge de la paroisse Jefferson; son greffe se tient au faubourg Lafayette. 24 janv

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 4 Février prochain, il sera vendu, à Poncan, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes :

1o. UN TERRAIN mesurant 60 pieds français de face à la rue de Chartres, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Bienville et Conti, attenant d'un côté à la propriété de Mr. T. Mossy, et de l'autre à celle de Mr. Dimitry, avec les trois maisons en briques et à deux étages, qui y sont construites ainsi que les cuisines et autres dépendances qui s'y trouvent. La dite propriété est affermée pour une somme annuelle de $7,800. Le bail du No. 89 est pour un laps de cinq ans, à raison de $1,400 par an. Le bail du No. 87 est pour un an, à raison de $2,500 avec faculté par le preneur, de renouveler pour deux ans, aux mêmes conditions, et le bail du No. 85, pour deux ans, à raison de $3,000 par an ; le tout à partir du 1er. octobre de l'année 1833.

2o. UN TERRAIN situé rue Toulouse, de 60 pieds de face, sur 150 de profondeur, attenant à la propriété de Messrs. Peyroux, Rivarde & co., d'un côté et à celle de Mde. veuve Fitzgerald, de l'autre, avec la Maison à étage qui s'y trouve, les cuisines, chambres à domestiques; et vastes magasins d'entrepôt dans la cour.

3o. UN TERRAIN situé rue Royale, ayant 24 pieds de face à cette rue, 100 environ de profondeur avec une Maison en briques et à étages, et autres dépendances, faisant parti des ci-devant maisons des architectes, No. 331.

4o. NEUF TERRAINS formant un demi-ilet, situé au faubourg Lacourse, à l'encoignure des rues Constance et du Bassin, ilet No. 50, mesurant chacun 27 pieds quelques pouces de face aux rues Bassin et Constance, sur une profondeur irégulière de cent cinquante neuf, conforme au plan dressé par Jh. Pilié, voyer de la ville, lequel sera présenté à la Bourse.

5o. UN TERRAIN, situé au faubourg Marigny, désigné sur le plan par le No. 2, ayant 60 pieds de face à la rue Caserolve, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

6o. Un Ilet au faubourg Maedonough, sur l'autre rive du fleuve, désigné sur le plan par le No. 7.

7o. UNE HABITATION de cinq arpens plus ou moins de face à la Fausse Rivière, sur 40 de profondeur, dans le quartier dit de Colombier.

Des [illegible] pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans au-dessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

10 Actions de la Banque de la Louisiane.
5 do. de la Banque d'Orléans.
12 do. de la Compagnie d'Assurance des Négocians.
10 do. de la Compagnie des Architectes.
10 do. de la Compagnie de Barataria et Lafourche.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
21 janv

PAR ISAAC L. McCOY.

D'APRÈS un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, portant date du 4 janvier, il sera vendu vendredi 30 du courant à midi, au café de la bourse, les actions de la Banque et d'assurance ci-dessous décrites appartenant à la succession de feu James Workman, savoir :

93 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane payées en entier, 7 do. do. do. 3-5 payées, 29 do. de la compagnie de Canal et de Banque, payées en entier, 24 do. de l'assurance des Négociants, dont 830 ont été payées, 9 do. de la Compagnie du Western Marine et Fire Insurance dont 30 ont été payées. 17 jan.

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 9 de Février prochain, il sera vendu à midi à la bourse Hewlett, d'après l'autorisation de la Cour des preuves, pour compte de la succession de Mc. Y. F. A. Blanchot ;—Cathérine, négresse âgée de 17 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse et marchande ; Charlotte, âgée de 21 ans, bonne blanchisseuse, fine plisseuse, cuisinière et bonne domestique.

Conditions :—Payables à 4, 8 et 12 mois de crédit en billets endossés, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
7 janv

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le samedi, [illegible] février prochain, à la bourse de Hewlett, à [illegible] de midi, une TERRE, située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ une lieue et demie de cette ville, bornée d'un côté par la terre de Théodule Destréhan et de l'autre par celle de Balthasard Saulet ; mesurant quatre vingt arpens de face sur quatre vingts arpens de profondeur; la terre est bien boisée, et sera vendue en 2 lots d'une égale étendue.

Conditions :—Payable à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par M. Octave de Armas, notaire public. 17 janv—153ps

LITHOGRAPHIE.

ZIMMER & DROZ,
RUE DE CHARTRES, No. 152.

S'chargent de lithographier à des prix modérés, circulaires, adresses, factures, cartes de visite, lettres de change, étiquettes, dessins dans tous les genres, &c. M. A. DROZ continue de graver sur métaux
26 jan—5,2ps

BAGUES D'OR—100 douz. bagues d'or unies, aux colporteurs de la Levée et de la campagne ; en vente à bon marché 100 douz. de bagues d'or unies, aussi un grand et magnifique assortiment de lithographies simples et coloriées. S'adresser au bureau de courtage et de commission de L. Vandebergh & Co. rue St. Louis, No. 10 près la Levée. 26 jan.

70 BALLES Toile écrue à chemises 3-4, de manufacture du pays, bonne qualité ; 200 balles do. do. 3-4 ; 7 balles Gingas à meubles; 8 balles Ginghams ; 40 balles Toile à drap de Russie, ayant droit au drawback, en débarquement du brick Henry, de Boston, à vendre par
22 janv LINCOLN & GREEN.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, première qualité ; 50 bts. sucre dito- [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

FOIN.—166 balles Foin du Nord, en débarquement du brick Pleiades, de New York, à vendre par
22 janv FOSTER & HUTTON.

SERRURES FRANCAISES—6 caisses assorties de 4 à 10 pouces justement reçues et en vente chez P. E. & O. SORBE,
22 jan No. 119 rue Royale.

TRAITES sur France, à vendre par
22 janv J. MAGER.

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, un nègre nommé JEAN, se disant appartenir à M. Comagère du Baratasia, le propriétaire est prié de vouloir bien le retirer, en se conformant à la loi. Une négresse nommée JUSTINE, appartenant à M. Percy.
12 janv P. A. CHARBONNET, shérif.

SUCRE—125 boucauts beau sucre d'Attakpas, en débarquement du bateau à vapeur Vermillon, à vendre par GRAY, DURRIVE & CO,
16 janv rue de la Nouvelle-Levée, No. 38.

AVIS.—Les sieurs Maillefert Grugeon, de Paris, élève de MM. Pleyel et Ibard, préviennent le public qu'ils se chargeront de réparer les Pianos et les Harpes. Ils entreprendront également d'accorder les dits instruments. Leur demeure est rue Royale, No. 244, entre Ste.-Anne et Dumaine. 25 janv

CALLIGRAPHIE.

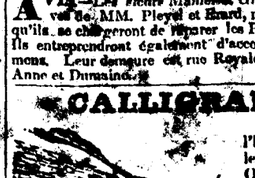

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son frère vient d'arriver de leur établissement du Nord ; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écritures, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, au dessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières, les diplômes, registres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 août 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des *spécimens* de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non *sans exemple*, qu'ils ont faits.

D'après les *specimens* que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup *supérieure* à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une écriture *lisible, élégante, rapide* et de bon goût est un perfectionnement utile et désirable, c'est d'après les principes de *ce système* qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux promettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. C. Maenhaut; rév. O. L. Nash; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas de le recommander comme le plus habile professeur de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières. JOHN C. YOUNG,
25 jan Président du Collège Central (Kent.)

ON a l'honneur de prevenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que l'exposition des grands serpents

L'ANACONDA,

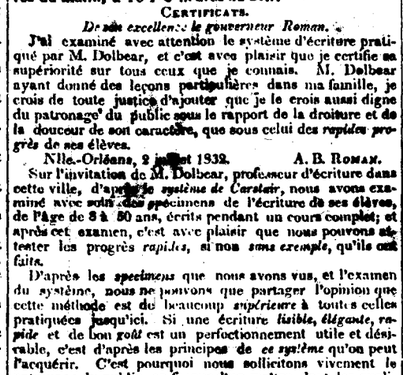

Et le BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, le plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson.

Des [illegible] pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans au-dessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Fadeuilhe & co., dorénavant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à côté de la bourse, sera conduit par W. Fadeuilhe, et P. J. Salvetat conduira celui de la rue de la Douane, No 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de fournitures de maison consistant en beaux papiers et bordures, paysages à figures, colonnes avec jolis franges, galons, glans, et cordons en soie pour lits et sonettes, ornements dorés de tout genre, fauteuils et chaises en grande variété, matelats en crin et en mousse, lits de plume et oreillers; ainsi qu'une variété d'autres objets.

W. FADEUILHE,
22 jan P. J. SALVETAT.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE.
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Americains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris ; du ciment hydrauleque et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout a des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD.
De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

MADAME FESSARD, accoucheuse, élève de la maison Royale d'accouchemens de Paris, chef de théorie et de pratique en son art à la dite maison, munie d'un diplôme de la faculté de Médecine de la même ville, et d'un autre diplôme de la faculté de Médecine Belge, a l'honneur de prévenir les personnes susceptibles d'avoir besoin des secours de son art, qu'elle se fera toujours un sensible plaisir de les leur prodiguer avec exactitude—Sa demeure est rue St. Louis, No. 185. 4 janv—☞

600 BOUCAUTS SUCRE et 6,000 gallons de mélasse, à vendre par BLANC & BRUGIER, sur les habitations près de la ville. 4 janv.

ON désire connaître la demeure de M. Marron, arrivé du Havre sur le Louisville, le mois dernier.

ESTEVANEL & COURVAL,
24 déc 14 Nouvelle-Levée, No. 6.

MME. GRANET, ayant ouvert son établissement, à l'honneur de prévenir les parens que les heures de classes pour les *externes* sont de 8 *heures* à 2½ *heures* le matin et de 4 à 6 le soir ; congé le jeudi après 2½ heures.

Mme. Granet profite de cette occasion pour assurer les parens de ses élèves qu'elle sera toujours prête à écouter les observations qu'on voudra bien lui faire et que, se rendant à celles qui lui ont déjà été faites, elle a fait les changemens suivans dans les conditions de sa pension : les prix restent les mêmes, excepté que le dessin est inclus dans le prix de la *pension* et de la *demi-pension*.

Le *Piano* et le chant sont réduits de $30 à $21 par quartier.

Les parens sont libres de se charger du blanchissage et du raccommodage du linge de leurs enfans, ou de laisser ce soin à l'établissement moyennant $20 pour les dix mois.
11 janv.

J. P. PUTNAM, Chirurgien-Dentiste, de retour en cette ville, et desirant continuer sa profession, a l'honneur d'annoncer qu'il s'est établi rue du Canal, No. 26, entre les rues des Magasins et du Camp, dans la maison dernièrement occupée par Madame Hearsey, où il sera satisfait de revoir ses anciens habitués, et toutes les personnes qui auraient besoin de son ministère. On le trouvera chez lui depuis 9 heures jusqu'à 5 heures. 1er. jan—6m.

20 BALLES, contenant 1,424 pièces Coton écru lourd à chemises, de 36 pouces ; 22 balles *Moleskins* assortis, récemment reçus par les navires Vesta, Princess Charlotte et Princess, venant de Liverpool, et ayant droit au drawback, ainsi qu'un assortiment général de Marchandises convenables pour les marchés mexicains; à vendre à bon compte, par
HARRISON, BROWN & Co.
16 janv Rue Royale, No. 117.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété foncière de grande valeur
PAR ISAAC L. McCOY.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le lundi 11 février prochain, à midi, au café de la bourse, pour effectuer un partage entre les héritiers de feu J. B. Lafonta, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir :

Un ilet entier de grande valeur, No. 25, situé dans le faubourg Lacourse, borné par les rues St. Jean-Baptiste, Lacourse, Pannier & Robin, ayant 300 pieds de face sur la première rue, 260 sur la 2de 300 sur la 3me. et 300 sur la 4me. la dite propriété est située en face de la place de l'Annonciation et commande une des meilleures positions du faubourg. Elle sera divisée et vendue en lot pour être mieux à la convenance des acheteurs, avec toutes les bâtisses et constructions qui sont dessus, consistant d'une grande et belle maison en briques à 2 étages, actuellement occupée par M. John A. Fort et à présent par Mme. Hepp. Il y a aussi une bonne cuisine en bois, des chambres de domestiques et 2 pigeonniers, ainsi qu'un grand et beau verger embrassant une grande variété d'arbres fruitiers de choix, aussi un beau jardin fleur. Le tout selon un plan qui sera exposé au café de la bourse dans peu de jours.

Aussi, aux mêmes lieux, jour et heures, 2 autres terrains No. 3 et 12 dans l'ilet No. 21 du dit faubourg.—Le No. 3 a 60 pieds de face sur la rue Religieuse entre la Course et Robin, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. C. Genois et de l'autre par la propriété de M. C. Dauphin et par derrière par le lot No. 12.—Le lot No. 12 a 60 pieds de face sur la rue St. Jean-Baptiste entre la Course et Robin et 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. P. Bailly et Catiche Dauphin et par derrière par le lot No. 3.—Les deux lots s'étendent, à travers le dit ilet, de la rue Religieuse à la rue St. Jean-Baptiste et sont immédiatement en front de la maison ci-dessus décrite.

Aussi, aux mêmes lieux, jour et heures un autre lot de terrain situé dans le même faubourg et désigné sous le No. 2 dans l'ilet No. 9, ayant 60 pieds de face sur la rue Religieuse, directement en front des deux lots mentionnés en dernier et s'étendant jusqu'à la rue Tchoupitoulas où il a 63 pieds 7 pouces de face, borné sur la ligne la plus haute par la propriété de John M. Donough, où il mesure 38 pieds et sur la plus basse par la propriété de John H. Holland, où il mesure 33 pieds 10 pouces.

Conditions.—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à paiement intégral. Les billets devront être tirés en sommes à la concurrence des vendeurs. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public aux dépens des acheteurs. 29 j.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu jeudi, 7 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, 8 ARPENTS DE TERRE, faisant face au fleuve, s'étendant dans la profondeur jusqu'au Lac ; situés dans la paroisse Jefferson, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans et sur le bord, bornés dans la partie inférieur par l'habitation de Mme. Veuve Labarre, et faisant partie de l'habitation de M. Norbert Fortier. Cette terre est très fertile, très élevée et bien boisée et est trop bien connue pour en donner de plus amples informations. Elle sera vendue par arpent, et tout acquéreur d'un arpent aura le droit d'en prendre trois au même prix.

Conditions ; 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

N. B. Jusqu'au jour de l'encan, le propriétaire recevra des propositions. 22 janv.—8

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPARÉES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

VINS de Bordeaux, eau-de-vie, huile d'olive, &c.— En vente chez les soussignés justement reçus par le brick Authentic de Bordeaux et le bâtiment Edouard de Marseille, savoir;

10 demi-pipes de vieille eau-de-vie de Cognac.
5 pipes de vin de Champagne, 1ère qualité.
150 tonneaux de vin de Bordeaux différents crus.
100 barils de vin blanc de Barsac, Grave et Sauterne.
1100 caisses de vin de Bordeaux, Médoc, Pouillac, St. Julien et St. Estèphe.
50 barils de vinaigre blanc, supérieure qualité.
50 paniers de champagne blanc mousseux.
250 paniers d'huile d'olive fraiche.
50 do. do. do.
10 balles d'amandes fraiches sans coquilles.

Aussi en magasin d'importation antérieure;

350 tonneaux de vin de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion, St. Julien et Haut-Brion.
1500 caisses de 12 à 24 bouteilles chaque de Château Lafitte, do. Latour, do. Margaux, do. Léoville, do. Gruau, do. Larose et Haut-Brisson.
250 caisses de vinc blanc de Barsac, Sauterne et Carbonnieux.

Anisette, bouchons, cordiaux &c.

P. E. et O. SORBE.
21 jan.—10 rue Royal N. 118.

EN DEBARQUEMENT du navire Authentic, capitaine S. Sweetzer, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné;

225 caisses de vin rouge vieux médoc, qui ont droit au drawback.
21 janv. J. B. LABATUT.

A VENDRE.

CANNES A SUCRE et orangers doux.—Six arpents de plant à rulan, verts et jaunes, de première qualité, un millier environ d'orangers doux, de la meilleure espèce, âgé de 3 ans. S'adresser au [illegible] latoin, ALLAIRE. 19 janv—8

ARGENT! ARGENT!

ON prête sur gage, depuis une piastre jusqu'à des sommes plus élevées, des bagues et joyaux de tout genre. S'adresser au No. 10, rue St. Louis. 18 jan—3

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

UNE élection par les actionnaires dûment qualifiés de cette Banque, de six Directeurs pour servir, à partir du second Lundi de Février prochain, jusqu'au second Lundi de Février de l'année suivante, aura lieu à la Maison de Banque, le Lundi 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.

Par ordre de la Direction,
11 janv J. B. PERRAULT, Caissier.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté sa boutique de coutellerie au No. 37, rue Condé, où il se chargera de faire toute espèce d'instruments de chirurgie, clés pour dentes d'une nouvelle invention. Il nettoie les fusils de munition et autres.
14 jan F. BRIAULT.

40,000 TUILES à crochet, débarqués du navire Helvetia, du Havre, et à vendre à bon marché, si on les enlève de suite de la Levée. S'adresser à
4 janv THEODORE NICOLET & Co.

900 SACS café de la Havane, en magasin, et à vendre par JOSE PRATS,
12 janv rue St. Anne, No. 52.

TRAITES sur Marseilles à vendre par
10 jan JULES LE BLANC.

TRAITES sur Havre, Paris et Bordeaux, à vendre par JULES LE BLANC.
10 jan No. 175 rue Royale.

EN débarquement et à vendre, 50 bls. vin de Côte Rotie, 125 paniers vin de Pomard, 20 do. Chambertin. S'adresser à JULES LE BLANC.
10 jan No. 175 rue Royale.

RECEMMENT reçu, 60 caisses de citrons frais, et 14 barils de petits biscuits, à vendre par
10 jan. LINCOLN & GREEN.

A. FOURNIER, rue de Chartres, No. 141, vient de recevoir directement d'Angleterre, un choix de RAZOIRS, de la manufacture de Rogers & Son, première qualité, qu'il vendra à un prix modéré. Ces razoirs sont garantis très-supérieurs. 10 janv—8

LE soussigné a l'honneur d'informer le public de cette ville, qu'il a reçu, par les derniers arrivages de France, les articles suivants : Timbailles d'argent, assorties de grandeurs; huiliers do. couverts do. sucriers do. cafetières do. porte-cigarre do. tabatières do. becets d'enfants, do.; aussi les mêmes articles en bon plaqué français, plus : flambeaux dans les plus nouveaux modèles ; couteaux de table, garnies en argent ; do. de dessert, à lames et manches d'argent ; nécessaires de voyage, garnies argent ; do. de dames ; boîtes d'or, do. à musique. Aussi, un assortiment de peignes en écaille do. en corne, nouveaux modèles. Pantouffles d'hiver, pour dames pour hommes ; cols noirs, do. châli, do. crin, do. d'été en couleurs et blancs; do. de chemise, boîtes à bijoux pour dames, &c. Il continue comme par le passé à monter les brillants et toutes espèces de pierres fines, il fait les échanges de bijoux, et d'argenterie pour du vieux or et de la vielle argenterie. Et il entreprend aussi tout espèce de recommodages.

ANGLAIRE,
21 janv rue Royale, No. 230.

MAGASIN D'ARTICLES NOUVEAUX,
rue de Chartres, en face de l'Hôtel des Etrangers.

ALEX. PAYA, venant de Paris, tenant son magasin rue de Chartres, No. 182, prévient les personnes qui désireraient quelques articles nouveaux, que l'on trouvera chez lui un bel assortiment de librairie moderne, ouvrages de littérature, romans et livres pour la jeunesse, jolies lithographies, sujets d'histoire, batailles, portraits gracieux et caricatures ; tableaux à l'huile et gravures ; parfumerie fine, très-variée ; parapluies et ombrelles ; nécessaires et cartonnages ; un bel assortiment de jeux d'enfants et objets d'étrennes ; pistolets, cannes